

du Manitoba, nous pouvons élever l'enfant à ce niveau et lui ouvrir ces bienfaisants horizons. Certes, les législateurs de 1890 n'avaient pas cela dans la pensée. Leur loi, l'œuvre d'un clan qui s'était emparé de l'opinion publique, dégage une odeur nauséabonde d'athéisme, mais plus tard les gouvernants se sont ressaisis. Effrayés par les conclusions logiques de la loi, ils l'ont interprétée dans le sens de l'idée chrétienne; ils y ont introduit la Bible et le décalogue. Or la Bible est la moëlle de tout l'enseignement de Notre-Seigneur et le décalogue est l'expression de la loi éternelle. Et cette Bible et ce décalogue, nous les expliquons comme nous les croyons et comme nous les comprenons, et non d'après les idées de celui-ci ou de celui-là.

En terminant Sa Grandeur rappela aux instituteurs qu'ils ont deux langues à enseigner et leur donna des conseils très pratiques à ce sujet.

Chaque soir les organisateurs avaient su ménager un programme musical très varié et mêler ainsi l'agréable à l'utile.

### DING ! DANG ! DONG !

— Dans des audiences accordées à des sociétés musicales chargées de promouvoir la musique sacrée selon les ordonnances du *Motu proprio* de Pie X. Benoît XV a manifesté son intention de continuer avec vigueur la réforme commencée.

— S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, a célébré le 25 novembre le troisième anniversaire de sa consécration épiscopale. S. G. Mgr Béliveau y assistait, ainsi que de nombreux prêtres du diocèse de Régina. A cette occasion *Les Cloches* prient Sa Grandeur d'agréer leurs respectueux hommages et leurs meilleurs vœux.

— M. l'abbé Louis Messier, directeur de la bibliothèque paroissiale de Saint-Boniface, vient de faire imprimer un nouveau catalogue. Nous constatons avec plaisir que cette bibliothèque se développe rapidement. Elle compte déjà 1700 volumes. Elle a quitté la tour nord-ouest de la cathédrale qui lui a servi de berceau et est maintenant très commodément installée dans le soubassement de la sacristie.

— La fameuse *librairie moderne*, qui a fait parler d'elle dans notre ville et qui a valu une condamnation judiciaire à son premier propriétaire, a été vendue aux enchères par le shérif. Les acquéreurs ont fait une bonne action en remettant ces livres impies et immoraux aux RR. PP. Jésuites qui les ont brûlés chimiquement.

— Mgr Cherrier, P. A., est allé bénir la nouvelle école paroissiale de Kenora le 18 novembre.

— Le major Ducharme, de Saint-Boniface, a été fait lieutenant-colonel et chargé de mobiliser une batterie pour le deuxième contingent canadien.